ZEIGLER, SUC. ADAM—Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Pauna, Lesseps et Esplanade, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 168. Les dits lots Nos. 1 & 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 90 pieds de face à la rue Jefferson et forment l'encoignure des rues Jefferson et Pauna.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété appartenant, de quelque manière que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera remboursable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
State Tax Collector, Upper District, Parish of Orleans, office, No. 96 Union street.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, située dans le passage St. Antoine, Troisième District de cette ville pendant les heures légales, pour ventes judiciaires commençant à 11 heures—a.m. samedi, le 12ème jour de juillet, A. D. 1884, et continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année ci-après, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 31ème jour de décembre 1882, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

TRASTOUR, EDWARD—Taxe de 1881, montant à.....3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Force, Manderville et Vetta, désigné comme un lot de l'Ilet No. 210, et mesure 100 pieds de face à la rue Marigny; le dit lot forme l'encoignure des rues Marigny et Force.

TODD SAM. H—Taxe de 1881, montant à.....15c

Un certain quart d'arpent de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Champs Elysées, l'habitation Hopkins, les rues Léonidas et Virginia, désigné comme un quart de l'Ilet No. 376 et mesure 53 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 150 et 171 pieds.

TODD SUC. J. B.—Taxe de 1881 mon tant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans et Milneburg rue New York, et mesurant 53 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

THOMAN, HENRI JR.—Taxe de 1881, montant à.....6c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Treçon, Hancock, Celestine et Genie, désigné comme Filet No. 974; le dit lot No. 974 mesure 26 pieds de face à la rue Treçon sur une profondeur de 120 pieds.

THOMPSON, DANIEL—Taxe de 1881, montant à.....$6 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esperance, St. Bernard, Nouvelle Orléans et Duels, désigné comme le lot No. 2 de l'Ilet No. 1544, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Esperance sur une profondeur de 125 pieds.

THOMPKINS, HENRI—Taxe de 1881, montant à.....$6 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Joséphine, de marche et Celestine, désigné comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No 910, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 90 pieds de face à la rue Jefferson et forment l'encoignure des rues Bagatelle et Joséphine.

THOMAS, VVE LEON—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Joséphine, de marche et Celestine, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No 910, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 90 pieds de face à la rue Jefferson et forment l'encoignure des rues Bagatelle et Joséphine.

TOLBERT PAT.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Gentilly et Celestine, désigné comme un lot de l'Ilet No. 1331; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 81 pieds.

THOMAS, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....$1 30

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue de Londres et les rues Libérale, Nouvelle Orléans et Jeune, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilet No. 1051; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 100 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure de avenue de Londres et la rue Libérale.

TOKA, ROSINA—Taxe de 1881, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Pelagie et Livelle, désigné comme le lot No. 2 de l'Ilet No. 1178, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de 128 pieds.

THOMPSON, DANIEL—Taxe de 1881, montant à.....$6 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esperance, St. Bernard, Libérale et Force, désigné comme le lot No. 2 de l'Ilet No. 1544, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Esperance sur une profondeur de 125 pieds.

TOMPKINS, HENRI—Taxe de 1881, montant à.....$6 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mazureau, Josephine, de marche et Celestine, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No 910, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 90 pieds de face à la rue Jefferson et forment l'encoignure des rues Bagatelle et Josephine.

TOBIN, VVE. MAURICE—Taxe de 1881, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marigny, Chartres et Roman, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 141, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds de profondeur.

TOUPLAIN, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Force, Manderville et Vetta, désigné comme un lot de l'Ilet No. 210, et mesure 100 pieds de face à la rue Marigny; le dit lot forme l'encoignure des rues Marigny et Force.

TODD SAM. H—Taxe de 1881, montant à.....15c

Un certain quart d'arpent de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Champs Elysees, l'habitation Hopkins, les rues Léonidas et Virginia, désignée comme un quart de l'Ilet No. 376 et mesure 53 pieds de face à la rue Champs Elysees sur une profondeur de 150 et 171 pieds.

TODD SUC. J. B.—Taxe de 1881 montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans et Milneburg rue New York, et mesurant 53 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

THOMAN, HENRI JR.—Taxe de 1881, montant à.....6c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Treçon, Hancock, Celestine et Genie, désigné comme Filet No. 974; le dit lot No. 974 mesure 26 pieds de face à la rue Treçon sur une profondeur de 120 pieds.

THEVENOT, G.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Oranga, Jourdain et Galvez, désigné comme un lot de l'Ilet No. 1037, le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 107 pieds de profondeur.

THEURER, URBAN—Taxe de 1881, montant à.....$3 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Arts, Musique et Robertson, désigné comme le lot No. 20 de l'Ilet No. 612, le dit lot No. 20 mesure 26 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 159 pieds.

TEELERS, DAVID—Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, D'Abadie, Aubry et White, désigné comme le lot No. 15 de l'Ilet No. 1044 le dit lot B on No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Broad sur 105 pieds de profondeur.

TENNISON, JOHN M—Taxe de 1881, montant.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly sur une profondeur vers le lac.

TUREAUD, ALEXANDRE—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delery, Treçon, Soldelle et Josephine, désigné comme un lot de l'Ilet No. 831, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Delery sur une profondeur de 84 pieds.

TABARY, P. A.—Taxe de 1881, montant à.....3c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lesseps, Pologne, Mannel et Relivar, désigné comme l'Ilet No. 2651; le dit ilet No. 2651 mesure 314 pieds de face à la rue Lesseps sur une profondeur de 230 pieds.

TABARY, P. A.—Taxe de 1881, mon tant à.....3c

Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Couvent, Manuel, Relivar et Pau, désigné comme l'Ilet No. 2620, le dit ilet No. 2620 mesure 341 pieds de face à la rue Couvent sur une profondeur de 130 pieds.

THEVENOT, G.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Oranga, Jourdain et Galvez, désigné comme un lot de l'Ilet No. 1037, le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 107 pieds de profondeur.

THEURER, URBAN—Taxe de 1881, montant à.....$3 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Royale, St. Ferdinand Architect et Port, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 143; le dit lot No. 7 mesure 175 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 138 pieds.

TOOMEY, MATHEW—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Port, Lafayette, Chartres et Royale, désigné comme les No. 10 et 11 de l'Ilet No. 147 et dit lot No. 10 mesure 29 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 150 pieds.

THOMAS, WM—Taxe de 1881, mon tant à.....$1 50

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Delery, Bayou St. Jean, Lafayette et Royale désignée comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 1541, le dit lot mesure 60 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 105 pieds.

TUTTLE, OLIVER—Taxe de 1881, montant à.....3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gordon, Monroe, Crème et Libérale, désigné comme l'Ilet No. 1106; le dit ilet mesure 312 pieds de face à la rue Gordon sur une profondeur de 312 pieds.

TUJACQUES, SEBASTIAN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bruxelles, Lesseps, Dauphine et Bourgogne désigné comme un lot de l'Ilet No. 2460; le dit lot mesure 195 pieds de face à la rue Bruxelles sur 245 pieds de profondeur.

TUJACQUES, SEBASTIEN—Taxe de 1881, montant à.....6c 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysees, Francais et Esperance désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 1498; le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue Hamburg sur une profondeur de 320 pieds.

THURMANN, F. F.—Taxe de 1881, montant à.....30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Marigny, Celestine et Genie désignés comme deux lots de l'Ilet No. 1022.

TRUDEAU, MME. J. A. D.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Congrès, Independence, Urquhart et Valerie désignés comme huit lots de l'Ilet No. 390.

TUCKER, JOHN—Taxe de 1881, mon tant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Robertson et Villere, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 1 ce dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Pauline sur 125 pieds de profondeur.

TUTTLER, OLIVER—Taxe de 1881, montant à.....3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernard, Vertu, Antonia et Magistrat, désigné comme un lot de l'Ilet No. 1330; le dit lot me sure 60 pieds de face à la rue St. Bernard sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues St. Bernard et Vertu.

TUJACQUES, SEBASTIAN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bruxelles, Lesseps, Dauphine et Bourgogne désigné comme un lot de l'Ilet No. 2460; le dit lot mesure 195 pieds de face à la rue Bruxelles sur 245 pieds de profondeur.

TUJACQUES, SEBASTIEN—Taxe de 1881, montant à.....6c 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysees, Francais et Esperance désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 1498; le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue Hamburg sur une profondeur de 320 pieds.

THURMANN, F. F.—Taxe de 1881, montant à.....30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Marigny, Celestine et Genie désignés comme deux lots de l'Ilet No. 1022.

TRUFFAU, MME. J. A. D.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Congrès, Independence, Urquhart et Valerie désignés comme huit lots de l'Ilet No. 390.

TUCKER, JOHN—Taxe de 1881, mon tant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Robertson et Villere, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 1 ce dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Pauline sur 125 pieds de profondeur.

TUTTLER, OLIVER—Taxe de 1881, montant à.....3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernard, Vertu, Antonia et Magistrat, désigné comme un lot de l'Ilet No. 1330; le dit lot me sure 60 pieds de face à la rue St. Bernard sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues St. Bernard et Vertu.

TUJACQUES, SEBASTIAN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bruxelles, Lesseps, Dauphine et Bourgogne désigné comme un lot de l'Ilet No. 2460; le dit lot mesure 195 pieds de face à la rue Bruxelles sur 245 pieds de profondeur.

TUJACQUES, SEBASTIEN—Taxe de 1881, montant à.....6c 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysees, Francais et Esperance désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 1498; le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue Hamburg sur une profondeur de 320 pieds.

THURMANN, F. F.—Taxe de 1881, montant à.....30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Marigny, Celestine et Genie désignés comme deux lots de l'Ilet No. 1022.

TRUFFAU, MME. J. A. D.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Congrès, Independence, Urquhart et Valerie désignés comme huit lots de l'Ilet No. 390.

TUCKER, JOHN—Taxe de 1881, mon tant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Robertson et Villere, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No